



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

AFFAIRE N° 05-20241210

**BUDGET ANNEXE EAU 2024 – ACTUALISATION N° 1 DES OPERATIONS
D'INVESTISSEMENT SUIVIES EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME
ET EN CRÉDITS DE PAIEMENT**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois de décembre à neuf heures et vingt-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués par voie dématérialisée le 22 novembre 2024 et voie postale, le 23 novembre 2024 (M. FONTAINE Gilles), sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 31

Absents représentés : 14

Absents : 03

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GENGE Jack, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence, PICARDO Bernard, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

PAYET Gilles.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

DOMITILE Noëline représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose, ROBERT Evelyne représentée par GASTRIN Albert, PAYET TURPIN Francemay représentée par MAUNIER Daniel, THIEN AH KOON Patrice représenté par MONDON Laurence, LEBON Jean Richard représenté par BLARD Régine, ROMANO Augustine représentée par GONTHIER Charles Émile.

BENARD Monique représentée par PAYET Gilles.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par VIENNE Axel, HUET Henri Claude représenté par LEBON David, LANDRY Christian représenté par HOAREAU Sylvain, K/BIDI Émeline représentée par MUSSARD Harry, MUSSARD Rose Andrée représentée par HUET Marie-Josée, JAVELLE Blanche Reine représentée par FULBERT-GERARD Gilberte.

- Commune de Saint-Philippe -

COURTOIS Vanessa représentée par RIVIERE Olivier.

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda,

BENARD Clairette Fabienne.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 05-20241210**BUDGET ANNEXE EAU 2024 – ACTUALISATION N° 1 DES OPÉRATIONS
D'INVESTISSEMENT SUIVIES EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME
ET EN CRÉDITS DE PAIEMENT**

Le Président informe que le 5 avril dernier, l'Assemblée a fixé le nouveau montant des opérations suivies en Autorisations de Programme au 1^{er} janvier 2024 à 111 235 425,20 €HT et a procédé à la ventilation de leur crédit de paiement sur les années 2024 et suivantes.

Au regard des évolutions enregistrées à ce jour, il est nécessaire d'apporter des adaptations à ce programme pluriannuel d'investissement et notamment aux trois opérations suivantes :

- Opération n° 2019101 « Interconnexion Leveneur »
 - A.P. = Inchangée à 4 895 400 €.HT,
 - C.P. en 2024 = Augmentation de 300 000 €.HT pour payer les situations de travaux, portant ainsi le crédit de paiement (CP) en 2024 à 4 000 000 €.HT.
- Opération n° 2021102 « AEP 2021 »
 - A.P. = Augmentation de 30 000 €.HT pour finir les travaux, portant ainsi le montant de l'Autorisation de Programme à 2 750 000 €.HT,
 - C.P. en 2024 = Augmentation de 30 000 €.HT pour payer les dernières situations de travaux, portant ainsi le crédit de paiement (CP) en 2024 à 132 366,69 €.HT.
- Opération n° 2021108 « AEP 2021 »
 - A.P. = Augmentation de 10 000 €.HT pour finir les travaux, portant ainsi le montant de l'Autorisation de Programme à 4 010 000 €.HT,
 - C.P. en 2024 = Augmentation de 10 000 €.HT pour payer les dernières situations de travaux, portant ainsi le crédit de paiement (CP) en 2024 à 19 801,59 €.HT.

Les autres opérations du programme d'investissement suivi en AP/CP restent inchangées par rapport aux évaluations prévisionnelles établies au mois d'avril dernier.

Vous trouverez ci-dessous le tableau actualisé des opérations d'investissement suivies en AP/CP.

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (A.P.)						CREDITS DE PAIEMENT (C.P.)				
Commune	N° AP	INTITULÉS	A.P. au 1er janv. 2024	Révision n°1 en 2024	A.P. 2024 après révision	C.P. avant 2024	C.P. 2024	C.P. 2025	C.P. 2026	C.P. 2027 et au-delà
LAP/CP en cours			111 235 425,20	40 000,00	111 275 425,20	31 062 624,65	7 905 767,02	10 107 672,64	16 164 432,67	46 134 928,22
St Joseph	2011013	Galerie Langevin	7 400 000,00		7 400 000,00	1 053 118,64	1 700 000,00	1 500 000,00	3 146 881,36	0,00
Tampon	2011103	14 réservoirs	2 642 202,76		2 642 202,76	2 612 604,45	29 598,31			0,00
Entre-Deux	2011207	Potabilisation des Songes	2 450 000,00		2 450 000,00	2 143 056,14	306 943,86			0,00
Tampon	2014914	Potabilisation Leveueur	17 488 910,00		17 488 910,00	16 846 054,87	300 000,00	342 855,13	0,00	0,00
Entre-Deux	2018200	Pente d'Orange	546 912,44		546 912,44	509 855,87	37 056,57			0,00
Tampon	2019100	Potabilisation Pay et Go	12 000 000,00		12 000 000,00	88 884,31	80 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	7 331 115,69
Tampon	2019101	Interconnexion Leveueur	4 895 400,00		4 895 400,00	380 582,49	4 000 000,00	514 817,51		0,00
St Joseph	2020001	Sécurisation source Cazala	14 100 000,00		14 100 000,00	285 687,20	200 000,00	1 500 000,00	2 500 000,00	9 614 312,80
St-Philippe	2020300	Equipement forage Takamaka	3 500 000,00		3 500 000,00	82 448,69	500 000,00	2 500 000,00	417 551,31	0,00
St Joseph	2018001	Restructuration la Crête	20 321 000,00		20 321 000,00	363 518,55	500 000,00	2 000 000,00	5 000 000,00	12 457 481,45
Tampon	2021101	Refolement Plaine des Cafres	17 051 000,00		17 051 000,00	88 981,72	50 000,00	200 000,00	2 000 000,00	14 712 018,28
Tampon	2021102	AEP dans EU 2021	2 720 000,00	30 000,00	2 750 000,00	2 617 633,31	132 366,69			0,00
Tampon	2021108	AEP 2021 Tampon	4 000 000,00	10 000,00	4 010 000,00	3 990 198,41	19 801,59			0,00
Entre Deux	2024203	Interconnexion Songes	2 120 000,00		2 120 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00	2 020 000,00

(*) en bleu, les opérations proposées en révision

Le montant des autorisations de programme, après révision en 2024, passe de 111.235.425,20 à 111.275.425,20 € HT.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver la révision en 2024 du montant des autorisations de programme à hauteur de 40.000 € (voir détail dans le tableau ci-dessus),
- de fixer le nouveau montant des autorisations de programme au 1^{er} janvier 2024 à 111.275.425,20 €/HT et de procéder à la ventilation de leur crédit de paiement sur les années 2024 et suivantes (voir détail dans le tableau ci-dessus),
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,

- approuve la révision en 2024 du montant des autorisations de programme à hauteur de 40.000 € (voir détail dans le tableau ci-dessus),
- fixe le nouveau montant des autorisations de programme au 1er janvier 2024 à 111.275.425,20 €/HT et de procéder à la ventilation de leur crédit de paiement sur les années 2024 et suivantes (voir détail dans le tableau ci-dessus),
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 45

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU



Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 23/12/2024